

---

## **MOTION VOTEE PAR LES PROFESSEURS EN REUNION PREPARATOIRE LE 3/02/2009 ET PRESENTEE AU CA DU COLLEGE EDOUARD HERRIOT, LE JEUDI 12/02/2009**

---

Les élus enseignants au Ca du Collège Edouard Herriot, réunis le 12 Février 2009, manifestent leur colère devant les nouvelles dégradations des conditions d'étude, pour les élèves, et de travail, pour les enseignants, qui vont résulter de la politique budgétaire et éducative du gouvernement.

En conséquence, et indépendamment de la qualité de la répartition, ils votent contre la DHG de l'établissement, la réduction des heures-poste et leur remplacement par des HSA, ce qui aura pour conséquence :

- La réduction des moyens en lettres (9 h). La répartition horaire en sera rendue extrêmement délicate (on peut aboutir, par exemple, à deux enseignants de Lettres pour une même classe)
- En maths, le retour aux horaires -planchers en 4<sup>ème</sup>, et des heures supplémentaires alourdies pour les enseignants.
- Moins d'heures d'As.
- En langues, au niveau des 4<sup>èmes</sup>, un très net alourdissement des effectifs des groupes d'Anglais et d'Espagnol (environ 30 élèves) alors même que les nouveaux programmes insistent sur l'oral.
- Diminution des séquences en petits groupes dans les matières scientifiques et technologiques : en classe de 4<sup>ème</sup>, passage à l'horaire plancher en technologie, donc une demi-heure de moins, les demi-groupes seront supprimés et les enseignants auront six modules à gérer simultanément.
- La suppression d'une classe de cinquième va entraîner l'alourdissement des effectifs, ce qui risque de nuire, à ce niveau, à la bonne intégration des élèves de l'Upi, plus nombreux l'an prochain.
- Les projets pédagogiques divers risquent également de se trouver fortement réduits, faute de temps et de moyens en personnels pour les mettre en œuvre.

Les amputations prévues sont d'autant plus incompréhensibles que l'écart entre les prévisions d'effectifs de l'IA et celles du chef d'établissement sont minimes et que, de plus, la commune va voir sa population augmenter à partir de Mars 2009. En effet, de nouveaux logements (Le Carré d'Or, Les Pastières) vont être très prochainement occupés et nous avons donc de très fortes probabilités de voir nos effectifs augmenter de façon significative.

D'autre part, notre commune relève d'un PRE, ce qui signifie que nos élèves ont des difficultés sociales, culturelles et scolaires reconnues par la Préfecture.

La gestion des « ressources humaines » à flux tendu entre donc en contradiction absolue avec l'intérêt des élèves présents...et à venir ...

Si l'on nous retire maintenant des postes ou demi-postes dont nous risquons fort d'avoir besoin à brève échéance, l'expérience nous a appris qu'ils ne sont pas réimplantés mais que les moyens sont éventuellement accordés sous formes d'heures...en général assurées par des personnels précaires et souvent peu formés.

Cette diminution dans tous les établissements des heures-postes au profit des HSA entraîne une réduction du nombre de postes et va aggraver la précarité pour nombre de collègues.

Le souci de la pédagogie et de l'intérêt des élèves nous semble donc sacrifié au profit d'impératifs budgétaires .

Il est également parfaitement contradictoire d'inciter les enseignants à travailler en équipe alors que précisément, les « équipes » sont sans cesse déstabilisées , voire « cassées » par les suppressions de postes et la multiplication des services sur deux ou trois établissements.

L'investissement professionnel ne peut qu'en souffrir !

Nous sommes donc totalement opposés à cette forme de gestion appliquée aux services publics et nous demandons :

- Le maintien des moyens actuels dans toutes les disciplines menacées.
- La création d'un poste complet d'Espagnol .

Les élus enseignants du Collège se prononcent donc contre ce projet de DHG qui va à l'encontre des intérêts pédagogiques des élèves , de leur réussite et aggrave considérablement les conditions d'exercice du métier.

***Motion présentée à l'Ag de professeurs qui s'est tenue le 3 Février 2009 ; votée à l'unanimité des 24 professeurs présents.***

***Approuvée par le Conseil d'Administration :***

- ***18 voix Pour***
- ***1 Refus de vote***
- ***1 Abstention.***